



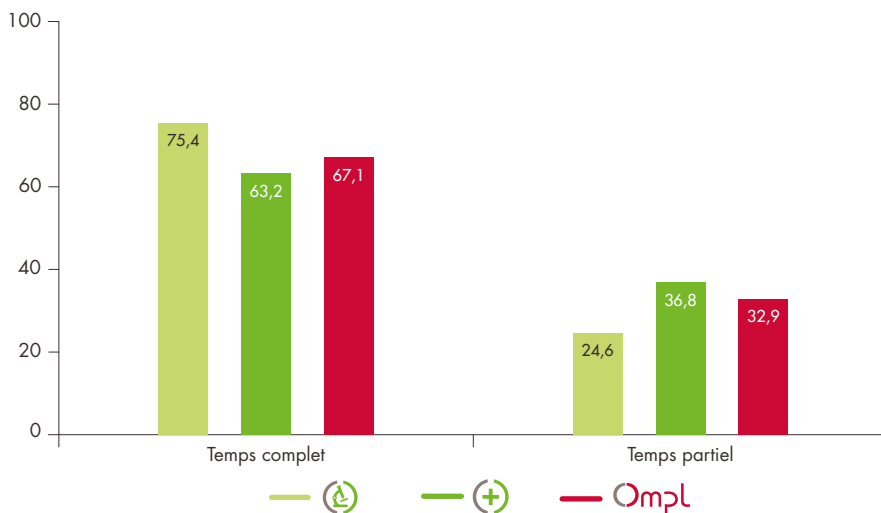
Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises de la branche professionnelle des laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers, à partir des données de la DADS 2008-2016 fournies par l'Insee et de prévisions statistiques pour les années 2017-2019. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



PART ÉLEVÉE DE SALARIÉS À TEMPS COMPLET

Plus des trois quarts des salariés de la branche travaillent à temps complet.

Répartition des salariés par durée du temps de travail (%)



Source : Insee, DADS 2016.

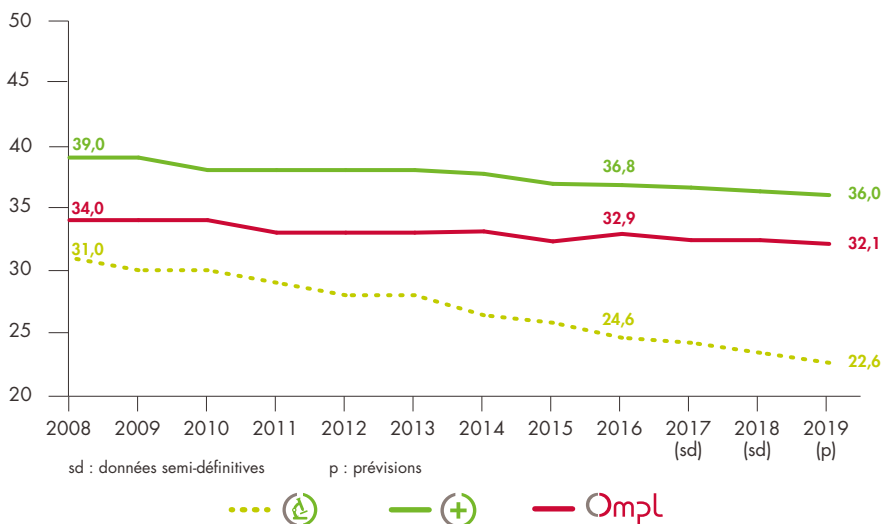


REPLI DE L'EMPLOI À TEMPS PARTIEL

Par rapport à 2008, le taux de salariés à temps partiel dans la branche diminue jusqu'en 2016. Il baisse de 6,4 points.

Les prévisions pour les années 2017 à 2019 anticipent le maintien de cette tendance.

Évolution du taux de salariés à temps partiel (%)



sd : données semi-définitives p : prévisions

Source : Insee, DADS 2008-2016, estimations.

Secteur santé

Branche professionnelle

Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers



FÉMINISATION MARQUÉE DES EMPLOIS À TEMPS PARTIEL

Dans la branche, les femmes travaillent beaucoup plus souvent à temps partiel que les hommes (+6,5 points).

Répartition des salariés par genre et temps de travail (%)



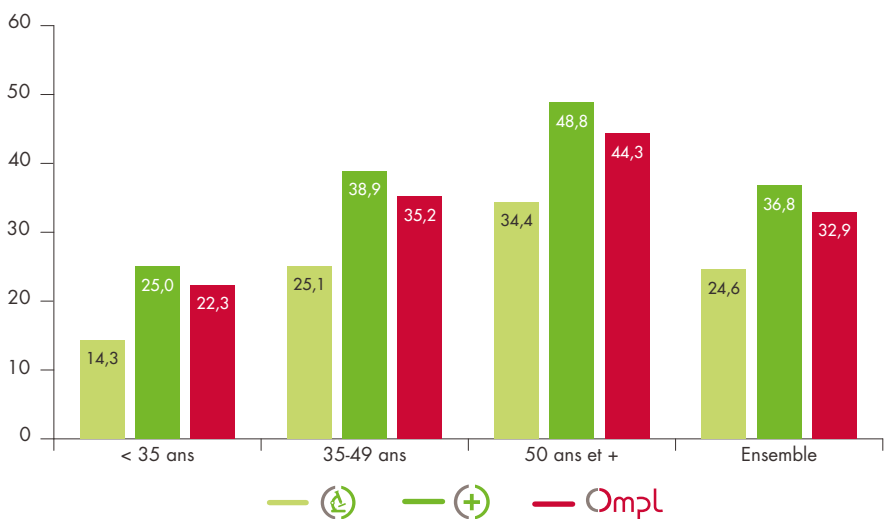
Source : Insee, DADS 2016.



PROGRESSION DU TEMPS PARTIEL AVEC L'ÂGE

Dans la branche, le taux d'emploi à temps partiel progresse avec l'âge. Ainsi, le travail à temps partiel concerne plus d'un tiers des salariés de plus de 50 ans, un taux supérieur de 20,2 points à celui des salariés de moins de 35 ans.

Taux de salariés à temps partiel par tranche d'âge (%)



Source : Insee, DADS 2016.



CADRES PLUS SOUVENT À TEMPS PARTIEL

Le temps partiel est plus développé chez les cadres.

Il est plus faible dans les autres catégories sociales et notamment chez les employés.



SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES

La part de salariés à temps partiel au sein de la branche varie fortement d'une région à l'autre.

Il est maximal pour l'Auvergne-Rhône-Alpes (32,5 %) et atteint un minimum pour les DOM (10,4 %).

Taux de salariés à temps partiel par catégorie sociale (%)

Catégories sociales			Ompl
Cadres	56,2	46,5	39,7
Professions intermédiaires	22,2	27,3	24,0
Employés	19,5	37,9	34,0
Ouvriers	40,7	62,4	60,3
Ensemble	24,6	36,8	32,9

Source : Insee, DADS 2016.

Part de salariés à temps partiel par région (%)

Régions			Ompl
Auvergne-Rhône-Alpes	32,5	42,0	37,0
Bourgogne-Franche-Comté	29,2	40,4	37,7
Bretagne	31,3	39,3	35,1
Centre-Val de Loire	21,1	34,1	31,5
Corse	12,0	27,8	25,7
DOM	10,4	22,5	21,6
Grand Est	29,4	38,9	36,3
Hauts-de-France	22,0	39,6	35,5
Île-de-France	21,9	30,5	26,6
Normandie	25,8	38,3	35,1
Nouvelle-Aquitaine	20,8	35,4	32,2
Occitanie	23,6	38,3	35,3
Pays de la Loire	26,9	41,0	36,6
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	21,9	35,2	32,6
Ensemble	24,6	36,8	32,9

Source : Insee, DADS 2016.